

La lettre de liaison est adressée, par courriel, à tous nos membres et amis et installée sur notre site, rubrique ["INFO"](#).

De nombreuses informations sont accessibles sur notre site internet : <http://uniondesa.fr>

La lettre de liaison "QUOI DE NEUF ?" a pour objectif de vous communiquer des informations sur les activités de l'UNION des "A" et des associations adhérentes. Merci de nous tenir informés sur l'ensemble de vos activités.

SPÉCIAL 104^{ÈME} CONGRES DE L'UNION DES A : Message de la Présidente Danièle Bourrelly

Chère adhérente, cher adhérent,

Vous le savez, nous n'organisons plus que tous les deux ans le Congrès de notre association.

J'ai personnellement organisé à Marseille celui de 2024, et j'ai connu le stress des inscriptions tardives... Notre ami Philippe Schildt organise cette année le Congrès à ARRAS, et le programme est particulièrement attrayant.

Si vous avez l'intention d'y participer, merci d'envoyer à Philippe votre inscription le plus rapidement possible, afin qu'il puisse mettre à jour toutes les réservations de restaurants, transports et autres.

Je vous en remercie d'avance et j'espère vous retrouver à Arras au mois de juin.

Bien amicalement

Danièle

PS : Pour retrouver le programme et le bulletin d'inscription, cliquez [ici](#)



Le 104^{ème} congrès de l'UNION des "A"

Union des Associations des lycées et collèges français

Organisé par l'Association des Anciens Élèves du Lycée Robespierre,
ce congrès aura lieu à ARRAS du 18 au 22 juin 2026

THÈME : " La destruction de la ville durant la 1^{ère} guerre mondiale et sa reconstruction"

RAPPEL COTISATION : La cotisation est à régler en début d'année civile. Un appel a été envoyé à tous les présidents, trésoriers et secrétaires généraux des associations. Il était accompagné d'une fiche de renseignements à mettre à jour.

Précision : si vous effectuez votre règlement par virement, inutile de mentionner l'intitulé complet de votre association. Le nom de la ville et le nom du lycée suffiront à vous identifier. Inutile de renvoyer la fiche de renseignements si tout est correct.

Ne pourront participer aux votes lors de l'Assemblée Générale que les associations à jour de leur cotisation 2025 !

SITE INTERNET : le site internet de l'Union des "A" est régulièrement mis à jour.

Nous vous invitons à le consulter régulièrement pour être informés sur l'ensemble de nos activités.

Merci de nous faire part de vos remarques et propositions.

Pour consulter les documents concernant l'Assemblée Générale de l'Union des A, cliquez [ici](#)

